

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 17
Conseillers présents : 13
Nombre de pouvoirs : 2
Affiché le 2 octobre 2025

Conseil municipal du 30 septembre 2025

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy Mme DIEMER Estelle, Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. KRENCKER Julien, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, M. REYMUND Antoine, M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia.

Absents excusés : Mme NIESS Laetitia qui donne pouvoir à Mme KRAEMER Anne-Marie, M. DIEMER Steve qui donne pouvoir à Mme ZEISSLOFF Patricia, M. GASS Charles, M. KRENCKER Julien

Secrétaire de séance : Mme BAUER Carine

2. OBJET : RENOUELEMENT DES FERMAGES 2025-2034

Vu la délibération n°1 du 25 octobre 2016,

Les contrats de fermage concédés à divers agriculteurs par la commune expirent le 11 novembre 2025. L'article L411-50 du code rural prévoit qu'à défaut de congé donné par une des parties, les baux sont renouvelés pour une nouvelle durée de 9 ans.

Une mise à jour des fermages en place a été opérée et sera annexée à la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide le renouvellement des fermages concédés par la commune, avec effet à compter du 11 novembre 2025 et jusqu'au 10 novembre 2034 inclus, conformément aux dispositions de l'article L411-50 du code rural,

Dit qu'en application du même article, les clauses et les conditions du nouveau bail sont celles du bail précédent,

Dit que les modifications éventuelles seront formalisées par avenant,

Autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

APPROUVÉ À LA MAJORITE – 2 ABSTENTIONS

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



La secrétaire de séance,

Carine BAUER